Le mot des Présidents

Les éleveurs de Mayotte, département français depuis 2011, n'ont pas attendu cette reconnaissance pour évoluer en s'appuyant sur les ressources et les compétences de l'agriculture de métropole. Aujourd'hui il nous parait important de donner un écho au public international présent au sommet de l'élevage, du travail et des projets des éleveurs mahorais pour développer durablement notre filière, la rendre plus autonome tout en préservant nos ressources et notre richesse culturelle comme chacune des régions françaises.

Le statut de région ultra périphérique de l'Europe nous ouvre de nouveaux horizons pour l'accompagnement du développement des élevages mahorais et la conduite de nos projets mais nous impose des exigences pour lesquelles nous ne sommes pas toujours préparés !

Nous souhaitons vous présenter une image positive et crédible de l'élevage et ainsi renforcer le soutien de l'ensemble de nos partenaires et montrer notre volonté de s'intégrer totalement dans le paysage agricole français;

Mouslim PAYET,

président de la CAPAM

Mohamed BOINAHERY,

président de la COOPADEM

CAPAM

Service élevage
Coconi
97670 OUANGANI

Tél : 02 69 62 07 38

capam@mayotte.chambagri.fr

Coopérative Agricole des Éleveurs Mahorais

BP 16 Coconi
97670 OUANGANI

Tél : 02 69 61 73 39

coopadem@eleveurs-de-mayotte.fr

Site internet :
www.eleveurs-de-mayotte.fr

Centre de conférences — salle 6B

Vendredi 7 octobre 2016 de 9h00 à 12h00

COOPADEM

Le défi de la filière élevage mahoraise :

Développer des projets agricoles ambitieux et durables sur un territoire insulaire tropical dans le nouveau contexte de zone ultra périphérique européenne.

Conférence débat organisée

par la Coopérative Agricole Des Éleveurs Mahorais et la Chambre d'Agriculture de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte

Le département

- 375 km²
- 220 000 habitants (RG 2012)
- Surface agricole : 7 092 ha (RA 2010)
- 4 174 exploitations d'élevage
- 18 876 bovins (BDNI septembre 2016)
- 11 000 caprins (estimation 2016 CAPAM)
- 1100 ovins (estimation 2016 CAPAM)

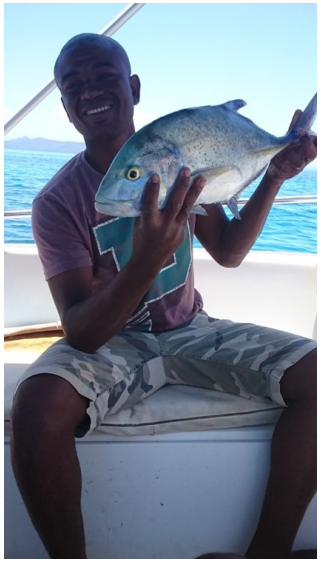

Le jardin mahorais

COOPADEM

La population des éleveurs est constituée majoritairement de Petites Exploitations Agricoles Familiales (PAF) avec un fonctionnement original de par la diversité des productions qui y sont pratiquées, de leurs caractéristiques (dimension, statut foncier, pluriactivité), et de l'objectif d'autoconsommation.

C'est le modèle du « jardin mahorais » !

Souvent considéré comme épargne vivante, l'élevage du zébu (souvent croisé avec des races européennes), est pratiqué dans un nombre important d'exploitations (estimée à 2500) avec un cheptel proche de 20 000 têtes (source BDNI CAPAM).

Cependant, un nombre croissant d'éleveurs se professionnalisent par la formation et la modernisation de leurs exploitations.

Malgré des prix très rémunérateurs pour les produits de l'élevage, l'autonomie fourragère reste le facteur limitant pour une production maîtrisée malgré l'utilisation croissante des aliments complémentaires importés.

L'absence de structures pour la transformation et la valorisation des produits constitue un frein au développement de la filière.

Des projets pour l'avenir

La CAPAM et la COOPADEM, conjointement avec le CIRAD et le LPA de Coconi, conduisent des projets ambitieux dans le cadre des financements européens avec la volonté de produire plus de manière durable et autonome :

☞ **Renforcement des capacités de production :**

- Accompagnement technique des élevages
- Conservation de la biomasse et autonomie fourragère
- Gestion et préservation des ressources génétiques locales :
  - Caractérisation des races locales
  - projet d'importation d'animaux vivants

☞ **Préservation de la qualité sanitaire du cheptel mahorais :**

- programme SESAM, lutte contre la charbon
- accréditation du GDS

☞ **Structuration de la filière :**

- projet de construction d'un abattoir
- projet d'atelier collectif pour la transformation du lait
- Valorisation des produits agricoles locaux :
  - création d'un marché de gros
  - Développement des magasins de proximité

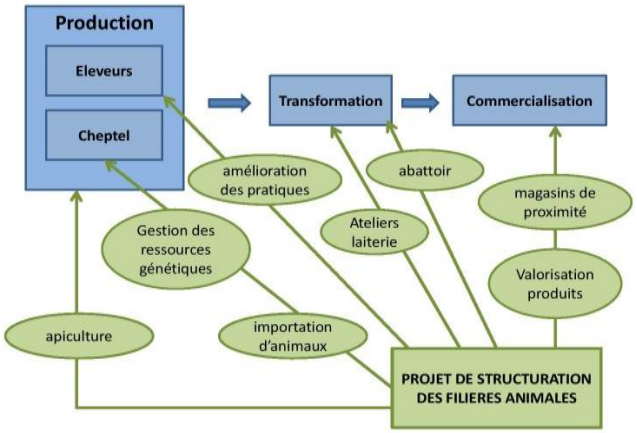

Projets financés dans le cadre des programmes POSEI, FEADER et crédits nationaux